

Bruxelles, le 25/09/2007

S.P.F. Emploi, Travail et Concertation sociale
Monsieur A. Blaimont,
Président de la Sous-commission paritaire pour les
Services des aides familiales et des aides seniors de la
Communauté française, de la Région wallonne et de la
Communauté germanophone,
Service des Relations Collectives de Travail
Rue Ernest Blérot, 1
1070 Bruxelles

Par recommandé

Monsieur le Président,

Objet : Dénonciation des Conventions collectives de travail du 13 mai 2002 relative au tutorat et du 17 novembre 2003 modifiant cette dernière.

Conformément au Protocole d'Accord du 21 septembre dernier, les organisations dûment représentées au sein de la Sous-commission paritaire pour les Services d'aides familiales et des aides seniors de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone et signataires du présent courrier dénoncent la Convention collective de travail du 13 mai 2002 relative au tutorat (n°d'enregistrement 63303) ainsi que la Convention collective de travail du 17 novembre 2003 modifiant la Convention collective d travail du 13 mai 2002 relative au tutorat (n° d'enregistrement : 70165).

Cette dénonciation se fait moyennant un préavis de 3 mois qui prend cours le 1 octobre 2007.

Nous vous demandons de bien vouloir déposer la présente dénonciation au Greffe des Relations collectives de travail aux fins de l'enregistrer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, notre parfaite considération.